CHAMPEIL LEONARD

décédé le 9 mars 1917 À Maison de Champagne (Marne)

Vou ache n' 9 folio surant grant 9 mo femillet.
du const, (prenoms, nom) de l'arrandissement de Couble a reside
né à le buiste deplement mil meraf cent missage le jungement
Clark and add add god less (profession) deart San de macan a Conach
11 de (prénoms, nom, profession, domicile) Resquissitaires als messicares les
Saldistanda al perglas comportant ha distrance and for angiver and for
ct de (prénoms, nom profession, domicile) de Taulle, Janes Panassas de la
and fand de declaration paris de dece de volat
est décédé à (domicile) Champeil l'enand du quandiéme
Presséle regiment d'Infantaria mil neuf cent vingt, à hun, en hours
de 54 6 sur la déclaration de prinons nom and profession devisite anditte
All 5/4 6 sur la déclaration de (prénoms, nom, apr, profession, domicile, qualité)
il resulte que la dispariti de (prenoms, nom fage, profession, domicile, qualité)
Le aresel In and soul near cent dex sept a Maria
Champingne (Marine), Que e di lecture faite, ont signé avec Nous
plus de deuse and qu'est en outre relieble officier de l'étateivil.
dix mois à courir de la promulyation, de la lei qui a
Aland 13 dale 1 11 7 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11
89 et suivents du code civil et l'art sept de la loi les
du mugh and fun, ment cent des nent
Veguerand qu'al plaise au 6 mil novicont vingt, dur le captouret
No de large, (prénoms, nom) de Masseires his juges à cet, a flet con,
meiars tealer face the doldat Bramper Jeannand de
50 g Reging and & Infant prajession ne a' It Passdange la Craisill
the lede (prénoms, nom, profession, domicile) 15 parier 1896, file de
Ment of March 19th Coloresta sugar en des
et de (prénoms, nom, profession, domicile) des sile lagal a St. Parason, la
Grassille est mort passe la Pranceclibataire, veuf ou époux de
So Janas III a Maison se Co hanafinagas (Il anno
Drossé le Sera hand cut sur les mil neuf cent vingt, à esquisite ahoure
du de desercion de (todos mil neut cent vingt, à l'espectacheure
du de , sur la déclaration de (prénoms, nom, âge, profession, domicile, qualité)
Side de grentina, et de (prénoms, nom, age, profession, domicile, qualité)
lag dessa faita lag sucarage de Ceras De las andamicas Calana and alla
and date divide all limited to the second
Tou parquel de talle le sept septembre 1920 le Procureur de la Commettons Monsieur Chalunt Ture pour Lois Président du Tribunal
Republique Sin Pil Dy Procureur de la
Commettons Monsieur Chalut Juge, pour faire rapport : Touble de huit - septembre 1920 dagne " Mettas vice . president
hut deptembre 10 de sous hatt from the
The same; mens viel, president

Vu la requiete que precede de Procureur de la Pépublique et les pieces Tuge mil nouf cent vingt, day down remobile on . Shalist les pronoms, nom anticles quarte vingt manifet surious du (profession) de l'enquête a Laxuelle Il a ete do (prénoms, nom, profession, domicile) procede, il resulte que la dispartir, a' braiser, de Cham célibetaire, vent ou époux de Alte dailpariting reagenists a plass de a (domicito) bellenda qu'al est en contre e course de Softenens, nom, age, profession, domice Jeclare Ju Region ent d'Afriqui lecture faite, ont signé avec Nous ne a' 1t Pardoux le Cristelle le grong officier de l'état-civil. Ponte, celibataire, ayant en son dernis des Tit sue le present jugement mil neuf cent vingt, à l'endre heure hien nom de deces qu'il dern transcrit ien domicile profession) legal du had naanne et que mention de (prénoms nom profession, domicile) tables des deta registres hard par you par le célibataire; à (domicité) publiquement pranonte for le trulle en son autiencomil neuf cent vingt, à Mes , sur la déclaration de (prénoms, cent arrangh terraran faren Messicallis Chulrat, Mabrieu Jugest de (prénoms, nom, âge, profession, domicile, qualité) en Chand Subserled En consequence le Président de la République Françoise mande et ordonne à tous huissiers du la Republique Françoise mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à execution, Jony Procureurs générous et aux Françoise de la Républic Republique près le tribunai de première instance dy tenir la main à lous comme et Africiero de la force publique de preter main forte briba els en sevent legalement re la boi de quoi, nous gréfici avois signé scelle et active les présentes. Confirme soin l'expédition, le gréficir sugué rélisiblesses trante septembre mil non out ving à buit huns